

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2008068

Signataire : HL/ED/DM

OBJET : Association des Seniors d'Aubervilliers- Dépôt d'une déclaration préalable, relative à la mise en place de clôture à l'angle des rues Heurtault et Léon Jouhaux.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L 422-1 du code de l'urbanisme,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement.

A l'unanimité.

DELIBERE :

Article unique : Autorise monsieur le maire à signer et à déposer la déclaration préalable relative à la mise en place d'une clôture à l'angle des rues Heurtault et Léon Jouhaux pour l'association des Seniors d'Aubervilliers.

Le Maire